

livret

Atelier

L'approche
environnementale de
l'urbanisme dans les
projets d'aménagement

Atelier 5 : Sociologie usages et des usagers

Le jeudi 17 décembre 2015

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Sommaire

Editorial	4
Intervenants.....	5
La démarche en quelques mots	9
ADEME – AGORAH, un partenariat autour des enjeux de la ville durable.....	10
Un cycle d'ateliers et de visite de site	12
Le contenu de cet atelier (Thème 4)	14
Une collaboration partenariale – par l'AGORAH.....	14
Partage d'expériences sur les processus participatifs dans le cadre de projets d'aménagement – par TECHNE CITE	14
Partage d'expériences sur les usages du territoire et les pratiques de développement durable à travers l'exemple du centre-ville de Saint-Louis – par GB2.....	15
Retours d'expériences de la capitalisation des démarches de concertation et de démocratie participative dans les projets de renouvellement urbain – par l'ANRU.....	15
Présentation du concept de Jardin Planétaire et de sa déclinaison à La Réunion – par l'Ecole du Jardin Planétaire	15
Programme.....	16
Remerciements.....	18

Editorial

Pour poursuivre les réflexions sur la ville réunionnaise de demain et promouvoir une vision commune de l'aménagement et du développement durable auprès des acteurs de l'aménagement à La Réunion, l'ADEME Réunion s'est associée à l'AGORAH, agence d'urbanisme de l'île.

Par le biais de ses missions fondamentales (observatoire, étude et centres de ressources), l'agence d'urbanisme a su valoriser un savoir-faire et une expertise aujourd'hui mis à contribution dans l'accompagnement de l'ADEME Réunion. Cette démarche partenariale constitue ainsi une valorisation de l'évaluation de sept projets d'aménagement ayant bénéficié d'un dispositif d'accompagnement AEU®, Approche Environnementale de l'Urbanisme, réalisée par le groupement Leu, SICLE AB et GB2 à l'initiative de l'ADEME Réunion.

Sous la forme d'un cycle de sept ateliers et d'une visite de site, il s'agit ainsi d'animer les réseaux d'acteurs pour appréhender et partager avec eux les pratiques et les savoirs faire en termes de développement durable dans les opérations d'aménagement. Ces événements échelonnés de fin novembre à mi-décembre 2015, s'articuleront autour de quatre grandes thématiques :

- *Gouvernance et Pilotage dans les projets d'aménagement,*
- *Extension ou valorisation urbaine, la ville réunionnaise de demain*
- *Faire des quartiers en renouvellement urbain des quartiers exemplaires ?*
- *Sociologie des usages et des usagers.*

Par ce biais, il est ainsi proposé des moments d'échanges et de propositions autour de l'approche environnementale dans les projets d'aménagement, élément fondamental de la ville réunionnaise durable.

Delphine DE DEA
Directrice Générale
AGORAH

Jean Michel BORDAGE
Directeur Régional
ADEME Réunion

Intervenants



Fabien PICGIRARD
Ingénieur Efficacité Énergétique,
ADEME Réunion

Diplômé de l'INSA de Toulouse, il est en charge des programmes d'efficacité énergétique à l'ADEME. Il a une expérience de 15 ans, passée à l'international (Espagne, Equateur, USA) du côté bureau d'études et institutionnel. Ses domaines d'interventions sont plutôt axés sur la maîtrise de l'énergie et la qualité environnementale dans les secteurs tertiaires et du logement. En 2012, il a porté l'axe « aménagement » développé par l'ADEME Réunion afin de finaliser le travail sur le premier appel à projets AEU. Depuis le montage AEU sur la ZAC de Beauséjour, il accompagne les collectivités et institutionnels sur certains axes de leur programme d'aménagement (concertation sur ZAC Ville et Port, développement durable sur la ville de La Possession, reconversion de friches sur le Port).



5

Delphine DE DEA
Directrice Générale, AGORAH
Urbaniste qualifiée OPQU



Formée à la sociologie urbaine et à la gestion de projets complexes, c'est un ancien aménageur et un responsable d'études prospectives et évaluatives issues de politiques publiques nationales et territoriales. Cette expérience lui a permis de diriger pendant quatre ans le Pôle Points d'étape de l'ANRU (Direction de la Stratégie et du Développement des Programmes), et de piloter des programmes innovants et d'ampleur pour des maîtrises d'ouvrage publiques diverses. Guidée par un urbanisme humaniste respectueux de l'identité des lieux, elle dirige aujourd'hui l'agence d'urbanisme à La Réunion, et propose des concepts créatifs et participatifs innovants pour l'ensemble des acteurs du territoire réunionnais et des Mascareignes.



Sébastien CLEMENT
Président
Ecole du Jardin Planétaire

Sébastien Clément est paysagiste, jardinier, et enseignant à l'Ecole d'architecture de la Réunion ainsi qu'à l'Université de La Réunion.

C'est en 2012, qu'il fonde l'association de l'Ecole du Jardin Planétaire basé sur le concept développé par le paysagiste Gilles CLEMENT.

Plus récemment, il investit le champ de l'apiculture et expérimente en tant que jardinier, un travail en relation avec les abeilles.



Simon BROCHUT

Chargé de mission Pôle d'Appui Opérationnel,

Direction de l'Animation et de l'Appui
aux Acteurs de la Rénovation Urbaine



Diplômé de Sciences Po et d'un master en urbanisme à Bogota, il a travaillé en Amérique Latine et à Bordeaux sur les problématiques de requalification des centres anciens. A l'ANRU depuis 2013, il a commencé par se consacrer à l'évaluation des projets au sein du pôle point d'étape, acquérant ainsi un regard transversal sur l'ensemble de projets de rénovation urbaine, avant d'intégrer le pôle d'appui opérationnel pour accompagner les porteurs de projet sur les grands sujets du renouvellement urbain : cohérence du projet urbain, stratégie habitat et politique de peuplement, développement économique et attractivité, adaptation de la gouvernance et participation des habitants.



Stéphanie ABROUSSE
Chef de projet communication et concertation
TECHNE CITE

Stéphanie ABROUSSE occupe le poste de chef de projet communication et concertation depuis 3 ans chez Techné Cité. Avant de rejoindre la compagnie, elle a été chargée de communication au sein du Parc national de La Réunion et chef de projet concertation et communication sur le programme de rénovation urbaine de Ravine Blanche de la ville de Saint-Pierre.



7

Didier AH-NIEME
Sociologue
GB2



Didier AH-NIEME est sociologue et a intégré l'équipe du bureau d'études GB2 en 2003. Il a notamment participé à la réalisation du volet social de l'étude pré-opérationnelle de Résorption de l'Habitat Insalubre du centre-ville de Saint-Louis (2005) ainsi qu'à l'enquête ménage réalisée dans le cadre du diagnostic social « Qualité Environnementale » de la ZAC RHI du centre-ville de Saint-Louis (2010).



Aurélie RIGAL

**Responsable du Pôle Urbanisme de l'AGORAH,
Directrice d'études Ingénierie et Composition
Urbaines**

Diplômée en Urbanisme, Aurélie RIGAL dispose d'une expérience de 10 années en tant qu'aménageur tant en périmètre urbain dense qu'en territoire rural. Ses domaines d'intervention s'étendent de l'aménagement au renouvellement urbain, de la réalisation d'équipements au pilotage de projets. De par son expérience, elle apporte à l'AGORAH une expertise dans des volets différents tels que l'analyse urbaine, l'ingénierie, l'aménagement, le développement durable, la politique de la ville, la planification ou encore l'urbanisme économique et commercial



Vincent SAMINADIN
Chargé **d'études Urbanisme**
Economique & Commercial



En charge de l'Observatoire des Zones d'Activités Economiques, désormais élargi en Observatoire du Foncier Economique, ce chargé d'études au profil généraliste est initialement formé à l'aménagement et au développement durable. Ses premières expériences professionnelles lui confèrent des qualités rédactionnelles et de synthèse essentielles à la production d'études prospectives et stratégiques concernant les analyses territoriales. Sensible à la sociologie urbaine et aux approches culturelles des projets, il a vocation à investir ces thématiques dans le cadre de l'évolution de l'AGORAH.

La démarche en quelques mots

L'ADEME, établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous la tutelle conjointe du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, est en charge de l'accompagnement de la transition écologique et énergétique.

Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'ADEME met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre, et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

Suite aux engagements nationaux lancés entre 2008-2010 (évaluation nationale de l'ensemble du dispositif AEU et Grenelle de l'Environnement), l'ADEME a fait évoluer la démarche de l'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) vers l'AEU2. Cette approche est avant tout une méthodologie mise au service des collectivités locales et des acteurs de l'urbanisme pour les aider à prendre en compte les principes et finalités du développement durable dans leurs projets. Elle propose une approche transversale et intégrée aux différentes échelles de projets. Les finalités du développement durable y sont traitées de manière systémique en les croisant avec les enjeux environnementaux liés au projet : énergie et climat, déplacements, déchets, eau, biodiversité et paysages, sols et sites pollués, bruit, pour aboutir à un ensemble de solutions.

L'AEU2 définit cinq grands objectifs :

- Faire émerger des choix consensuels,
- Anticiper les évolutions sociétales,
- Encourager les projets plus créatifs et des réponses innovantes,
- Favoriser les projets générateurs d'économies ultérieures et porteurs d'une qualité du cadre de vie,
- Promouvoir les projets ancrés dans la réalité locale et participant au développement durable du territoire.

Bien que la démarche d'appel à candidatures sur l'AEU ne soit pas reconduite depuis deux années, l'ADEME REUNION souhaite ré-impulser la mise en œuvre des démarches environnementales pour accompagner tout projet d'aménagement (projet opérationnel, document de planification, ...). Elle souhaite aussi proposer à travers ces évaluations une vision commune de l'aménagement et du développement durable auprès des acteurs de l'aménagement à La Réunion et s'inscrire dans la poursuite des travaux engagés par l'Etat sur l'élaboration d'un livre blanc sur la ville durable réunionnaise.

De par ces thèmes de réflexion communs, l'ADEME Réunion s'est associée à l'AGORAH, agence d'urbanisme partenariale et publique, créée à La Réunion dès 1992 pour éclairer et animer la réflexion stratégique dans les domaines de l'aménagement. Elle participe ainsi à la construction du futur projet de territoire de l'île et de son influence dans l'Océan Indien. En s'appuyant sur ses trois principes fondateurs que sont l'OBSERVATION de l'évolution de La Réunion, l'EXPERTISE et la production d'études inhérentes à l'urbanisation de l'île, et l'ANIMATION de centres de ressources qui fédèrent les réseaux d'acteurs, l'agence développe des réflexions couvrant les champs de l'urbanisme, de l'habitat, et du développement durable (principalement les déchets et les risques naturels).

ADEME – AGORAH, un partenariat autour des enjeux de la ville durable

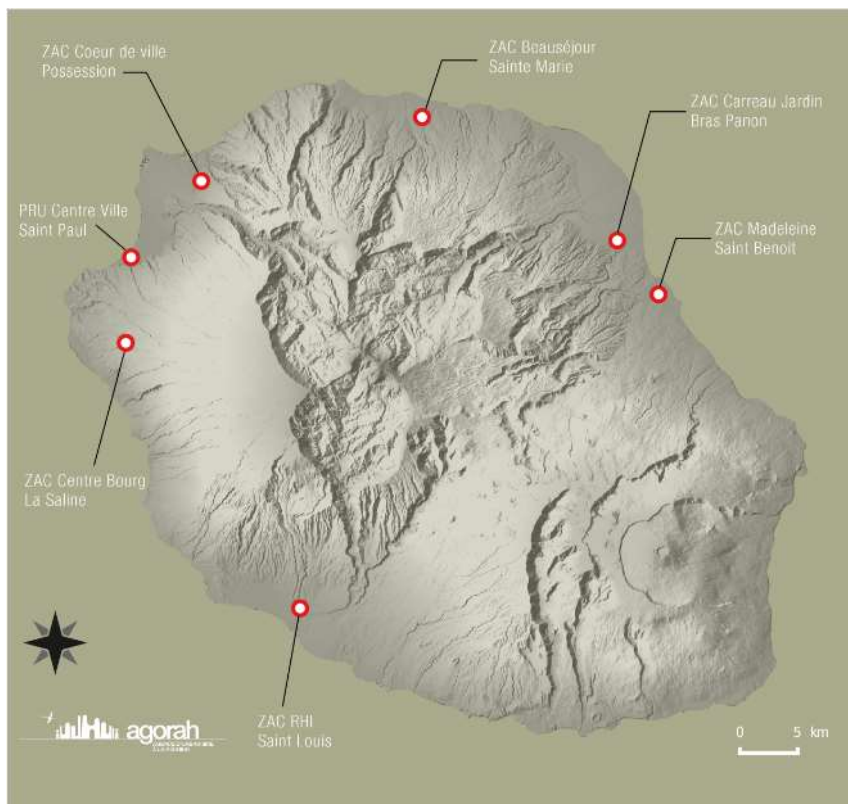
C'est dans cette démarche sur l'approche environnementale de l'urbanisme, que l'ADEME Réunion a confié au groupement LEU, SICLE AB et GB2 en 2014, la conduite d'une évaluation de 6 projets ayant fait l'objet d'une AEU (la ZAC Beauséjour à Sainte-Marie, la ZAC Carreau jardin à Bras-Panon, le PRU de Saint-Paul, la RHI de Saint-Louis, la ZAC de la Madeleine à Saint-Benoit et la ZAC de la Saline) et d'un projet emblématique et environnementalement performant (la ZAC Cœur de Ville à La Possession).

L'évaluation réalisée par le groupement a été très exhaustive sur les 7 projets, dont la réflexion s'est orientée sur trois grandes thématiques :

- La contextualisation du projet ;
- L'analyse du portage politique et du mode de gouvernance de projet ;
- L'évaluation des trois thèmes structurants : programmation, transport/mobilité, gestion de l'eau/paysage et biodiversité.

La méthode analytique employée par les bureaux d'études a permis de produire une évaluation dont la restitution sera l'objet des présents ateliers.

C'est à ce titre que l'ADEME a confié à l'AGORAH l'accompagnement auprès des réseaux d'acteurs pour appréhender et partager les savoirs et savoir-faire en termes de développement durable, par l'organisation d'ateliers et de visites de sites valorisant les investigations menées par le groupement.



Un cycle d'ateliers et de visite de site

Pour valoriser l'évaluation menée par le groupement, et échanger avec les acteurs locaux sur les pratiques de la mise en œuvre des préoccupations environnementales dans les projets d'aménagement et de renouvellement urbain, il est proposé un cycle d'ateliers et de visite, selon le planning détaillé ci-dessous :

Thème 1 : Gouvernance et Pilotage dans les projets d'aménagement : le **26 novembre 2015 après-midi**.

Thème 2 : « Extension ou valorisation urbaine, la ville réunionnaise de demain »

- ✓ Visite de la ZAC de La Saline : **8 décembre 2015 matin**.
- ✓ Atelier 2 – La gestion de l'eau et du paysage comme éléments de conception de l'aménagement – Intervention de Laurent Marin (Atelier LD Austral) : **8 décembre 2015 après-midi**.
- ✓ Atelier 3 – L'attractivité des villes nouvelles par l'accessibilité et les modes de déplacement alternatif / Conception et programmation d'une nouvelle ville – Interventions de Matthias Le Pesq (Chargé de mission - TCO) et Sandrine Roussot (Chargée de développement - SEMADER) : **11 décembre 2015 matin**.

12

Thème 3 : « Faire des quartiers en renouvellement urbain des quartiers exemplaires ? »

- ✓ Atelier 4 – Développement durable, énergie, environnement et mobilité dans les quartiers en renouvellement urbain – Interventions de Florence Desnost (Direction de l'aménagement - Ville du Port) et Anne-Sophie Hainsselin (Responsable du pôle urbanisme durable et international - ANRU) par visioconférence depuis le siège de l'ANRU : **14 décembre 2015 après-midi**.

Thème 4 : Sociologie des usages et des usagers.

- ✓ Atelier 5 – Les outils de sensibilisation et d'appropriation des usagers aux enjeux du développement durable - Interventions de Simon Brochut (Chargé de mission Pôle d'Appui Opérationnel - ANRU) par visioconférence depuis le siège de l'ANRU, de Sébastine Clément (Ecole du Jardin Planétaire), de Stéphanie Abrousse (TECHNE CITE) et de Didier Ah-Nième (GB2) : **17 décembre 2015 après-midi** (présent livret).

En conclusion, une séance de restitution de l'ensemble du cycle sera proposée début 2016.

La participation aux ateliers et/ou à la visite de site sont possibles sur inscription par mail, auprès de Madame Aurélie RIGAL à l'adresse suivante : rigal@agorah.com.

Le contenu de cet atelier (Thème 4)

Cet événement s'inscrit dans le cycle d'ateliers et de visite de site organisés en partenariat par l'ADEME Réunion et l'AGORAH. Ce cinquième atelier intitulé « Sociologie des usages et usagers », et animé par l'ADEME Réunion et l'AGORAH, s'insère comme un temps d'échanges autour de la mise en œuvre de démarches environnementales dans les projets d'aménagement.

Pour cela, l'après-midi se décompose en plusieurs interventions thématiques d'experts.

Une collaboration partenariale – par l'AGORAH

Delphine DE DEA, Directrice Générale, présentera le partenariat mis en œuvre entre l'ADEME Réunion et l'agence, ses enjeux et ses modalités de réalisation. Avant de clore son propos introductif, elle présentera les intervenants à cet atelier.

14

Partage d'expériences sur les processus participatifs dans le cadre de projets d'aménagement – par TECHNE CITE

Chef de projet communication et concertation à TECHNE CITE, Stéphanie ABROUSSE présentera le champ d'intervention de la compagnie avant de revenir sur la définition de qu'est la concertation en tentant de clarifier les idées perçues autour de cette démarche. Dans la seconde partie de son intervention, elle fera part de deux retours d'expériences, à savoir :

- Le processus participatif mis en place dans le cadre du PRU de Ravine Blanche à Saint-Pierre ;
- Et celui mis en place pour l'EcoQuartier de la Mairie au Port.

Partage d'expériences sur les usages du territoire et les pratiques de développement durable à travers l'exemple du centre-ville de Saint-Louis – par GB2

Sociologue au sein de GB2, Didier AH-NIEME abordera la question des usages du territoire et des pratiques de développement durable par les habitants. Il illustrera son propos par un cas concret, celui du centre-ville de Saint-Louis, en s'appuyant à la fois sur le volet social de l'étude pré-opérationnelle de Résorption de l'Habitat Insalubre du centre-ville de Saint-Louis (2005) ainsi que sur l'enquête ménage réalisé dans le cadre du diagnostic social « Qualité Environnementale » de la ZAC RHI du centre-ville de Saint-Louis (2010).

Retours d'expériences de la capitalisation des démarches de concertation et de démocratie participative dans les projets de renouvellement urbain – par l'ANRU

Simon BROCHUT, Chargé de mission Pôle d'Appui Opérationnel, Direction de l'Animation et de l'Appui aux Acteurs de la Rénovation Urbaine à l'ANRU, s'appuiera sur dix années de programme de rénovation urbaine lancée par l'ANRU partout en France et sur 180 opérations évaluées afin d'aborder la question de la participation citoyenne au sein de ces projets. Il présentera ainsi les moyens afin d'assurer la bonne diffusion de l'information auprès des habitants des quartiers en rénovation urbaine. Il abordera également la question de la participation citoyenne en détaillant ses impacts sur le projet, ses limites, ses nuances et ses liens avec la gestion du quartier. Enfin il présentera les enjeux en termes de concertation avec les habitants dans le cadre du NPNRU.

Présentation du concept de Jardin Planétaire et de sa déclinaison à La Réunion – par l'Ecole du Jardin Planétaire

Fondateur et Président de l'association de l'Ecole du Jardin Planétaire, Sébastien CLEMENT abordera le concept de jardin planétaire et les objectifs de l'association qu'il a créé à La Réunion, en écho au concept développé par le paysagiste Gilles CLEMENT. Il reviendra ainsi sur les objectifs de l'école et sur la programmation développée en 2014 et 2015 autour d'activités ouvertes au grand public, avant de partager ses retours d'expériences sur ces actions participatives.

Programme

14h00 – Accueil des participants

14h15 – Ouverture de séance

- Introduction de Delphine DE DEA, Directrice Générale de l'AGORAH.

14H30 – Présentations thématiques

- Présentation de la capitalisation des démarches de participation et de démocratie participative dans les projets de renouvellement urbain en visioconférence – Simon BROCHUT, ANRU.
- Partage d'expériences sur les processus participatifs dans le cadre de projets d'aménagement – Stéphanie ABROUSSE, TECHNE CITE.

Echanges et débats avec la salle suivis d'une pause-café.

- Partage d'expériences sur les usages du territoire et les pratiques de développement durable à travers l'exemple du centre-ville de Saint-Louis – Didier AH-NIEME, GB2.
- Présentation du concept de Jardin Planétaire et de sa déclinaison à La Réunion – Sébastien CLEMENT, Ecole du Jardin Planétaire.

16H30 – Échanges et débats avec les participants

17H30 – Clôture de la séance

REMERCIEMENTS

La réalisation de cet ouvrage a été rendue possible par la collaboration et aimable participation de :

Le Directeur Régional de l'ADEME :

Jean Michel BORDAGE

Les intervenants :

- Stéphanie ABROUSSE
- Simon BROCHUT
- Sébastien CLEMENT
- Didier AH-NIEME

L'équipe de l'AGORAH

- Delphine DE DEA
- Aurélie RIGAL
- Vincent SAMINADIN
- Fabienne SOUMILA

L'AGORAH est une agence partenariale publique. Elle remercie à ce titre sa Présidente, Fabienne COUPEL-SAURET, et l'ensemble de ses membres pour la possibilité donnée à chacune de ses actions.

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Directrice de publication : Delphine DE DEA
Conception : David BURGER / agorah

Les droits de reproduction
(textes, cartes, graphiques, photographies)
sont réservés sous toutes formes.

agorah
agence d'urbanisme à La Réunion

140, rue Juliette Dodu - CS 91082
97404 Saint-Denis CEDEX

0292 219 500

www.agorah.com

© 2015 / agorah

